

20231211 Mediapart

<https://www.mediapart.fr/journal/politique/111223/l-assemblee-la-loi-sur-l-immigration-rejetee-sous-les-darmanin-demission>

À l'Assemblée, la loi sur l'immigration rejetée sous les « Darmanin démission ! »

La gauche, le Rassemblement national et la plupart des députés Les Républicains ont infligé, lundi 11 décembre, une défaite cuisante au ministre de l'Intérieur qui voit l'examen de son texte stoppé avant même d'avoir été débattu dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Gérald Darmanin a proposé sa démission au président de la République qui l'a refusée.

[Pauline Graille](#) et [Youmni Kezzouf](#)

C'est une humiliation personnelle pour Gérald Darmanin et un séisme politique pour l'exécutif. Lundi 11 décembre, peu avant 18 heures, l'Assemblée nationale a rejeté le projet de loi sur l'immigration porté par le ministre de l'Intérieur, dès son premier jour d'examen en séance. Face à la *standing ovation* des deux bords de l'hémicycle et les « *Darmanin, démission !* » entonnés sur les bancs de la gauche, le ministre est resté de marbre. Et la majorité présidentielle, sonnée, a accusé le coup.

La motion de rejet préalable du texte, présentée par les écologistes, a été votée avec un écart de cinq voix (270 députés ont voté pour la motion de rejet préalable, contre 265) par l'ensemble des députés de la gauche, du Rassemblement national (RN), mais aussi une grande partie d'élus Les Républicains (LR) – 40 voix pour, deux contre, et 11 abstentions. Le groupe d'Olivier Marleix, qui faisait planer le suspense depuis plusieurs mois, s'est finalement prononcé en faveur d'une opposition franche au texte.

« *Ces derniers jours, plusieurs irritants ont pesé dans la balance, comme le rejet de notre proposition de loi constitutionnelle, qui a été rejetée sans ménagement dans notre niche de jeudi* », a expliqué le député LR Pierre-Henri Dumont, peu après le scrutin.



Gérald Darmanin à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 2023 © Ludovic MARIN / AFP

Pourtant, Gérald Darmanin avait tenté jusqu'au bout d'éviter ce scénario catastrophe. S'exprimant quelques minutes avant le vote de la motion de rejet, il avait vanté une forme d'équilibre, en évoquant les avancées du projet de loi en matière de « *fermeté* » mais aussi « *d'intégration* ».

Le ministre de l'intérieur avait ainsi mis en avant les mesures du texte censées satisfaire LR (l'éloignement des étrangers délinquants, les retraits des titres de séjours aux étrangers « *pratiquant l'islamisme radical* »...) et celles destinées à ladite « aile gauche » de la majorité (les cours de français gratuits pour les étrangers, l'interdiction de l'enfermement des mineurs dans les centres de rétention administratifs...).

« *La maîtrise des flux migratoires est un débat essentiel que personne ne peut rejeter sans que l'Assemblée nationale n'ait pu en discuter, au moins quelques instants. Les débats ne doivent pas être dans les arrières-cours, dans les bureaux politiques, mais transparents devant le peuple* », a également argué celui qui n'a pourtant cessé, au cours des derniers mois, de négocier en coulisses dans l'espoir d'arracher une majorité. En vain.

« **Ça va aider à mieux respirer dans ce pays** »

Dans une salle des Quatre-Colonnes pleine à craquer, les réactions se sont enchaînées après le scrutin, devant les micros et les caméras. « *Nous allons épargner au pays deux semaines de discours xénophobes et racistes, je crois que ça va aider à mieux respirer dans ce pays*, s'est réjoui la présidente du groupe La France insoumise (LFI), Mathilde Panot. *Avec le rejet de cette loi, le pouvoir ferait bien de se rappeler qu'il existe un parlement dans ce pays et qu'il peut tout à fait voter contre, puisqu'ils [le camp présidentiel - ndlr] sont minoritaires à l'Assemblée nationale.* »

La présidente du groupe RN, Marine Le Pen s'est elle aussi félicitée du rejet du projet de loi de Gérald Darmanin, coupable, selon elle, de constituer « *un appel d'air migratoire supplémentaire, une prime à l'illégalité* ». Après avoir un temps laissé entendre que les députés d'extrême droite pourraient éventuellement voter le texte, l'ancienne candidate à la présidentielle avait multiplié ces derniers temps les critiques contre une réforme jugée trop laxiste, voire « *pro-immigration* ».

La majorité des députés ne représente pas la majorité des Français.

Gérald Darmanin au 20 heures de TF1

Devant les journalistes, Marine Le Pen s'est donc félicitée de ce « *désaveu extrêmement puissant* » pour le gouvernement : « *À force d'utiliser le 49-3, la majorité avait oublié qu'elle ne l'était pas, majoritaire.* » « *Quand à se faire donner des leçons de débats par un gouvernement qui en est à son vingtième 49-3, je crois qu'il faut un minimum de décence* », a-t-elle ajouté.

Du côté de la coalition présidentielle, où neuf parlementaires étaient absents lundi (5 Renaissance, 3 MoDem et 1 Horizons), on ressassait la défaite. Le député du MoDem Erwan Balanant a dénoncé « *l'irresponsabilité* » des oppositions, estimant que « *nous ne sommes pas élus pour faire des coups politiques* ». « *C'est extrêmement frustrant que tout le travail en commission est réduit à néant* », abondait sa collègue centriste Élodie Jacquier-Laforge, corapporteur du projet de loi.

« *Gérald a eu la mauvaise idée de faire de ce texte un sujet de sa présidentialité, c'était une mauvaise idée* », pestait de son côté un élu Renaissance préférant rester anonyme. « *Ce soir, le nom de domaine Géralddarmanin2027.fr est libre, c'est une bonne nouvelle !* », ironisait au contraire le député LFI Hadrien Clouet.

Seule députée écologiste à avoir voté contre la motion de rejet, Delphine Batho a détaillé [sur X](#) (anciennement Twitter), son refus de s'associer à une initiative soutenue par LR et le RN : « *Faire payer à nos compatriotes immigrés l'addition de votes incompatibles est inconséquent, a-t-elle écrit. La motion de rejet écologiste, oui bien sûr. Instrumentalisée par LR et le RN pour revenir au texte du Sénat, je ne peux y joindre ma voix.* »

Une suite incertaine

Après le scrutin, Gérard Darmanin s'est immédiatement rendu à l'Élysée où il a présenté sa démission au président de la République qui l'a refusée. « *Je suis un homme d'honneur et le Parlement compte* », a-t-il assuré dans la foulée sur le plateau du 20 heures de TF1.

Reconnaissant « *un échec* », le ministre de l'intérieur a fustigé la « *politicaillerie* » des oppositions et leur « *alliance des contraires* ». Il s'en est particulièrement pris aux députés LR, son ancienne famille politique, qu'il a accusés de ne jamais « *prendre leurs responsabilités* ». Un « *déshonneur* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *On voit bien que les LR font la politique du pire.* »

Gérard Darmanin a aussi détaillé les trois options qui s'offrent désormais au gouvernement : arrêter le texte – une option visiblement exclue –, le renvoyer au Sénat pour une nouvelle lecture, ou convoquer une commission mixte paritaire (CMP), composée de sept sénateurs et de sept députés. « *Nous déciderons ce soir [avec la première ministre Élisabeth Borne – ndlr]. Le président de la République nous a demandé de trouver cette ligne de crête pour faire adopter ces mesures fortes pour les Français* », a-t-il indiqué. La décision devrait être prise mardi.

À lire aussi

[Immigration : la loi de trop](#)

10 décembre 2023

[Derrière le projet de loi immigration, la voix de ceux et celles que l'on n'entend pas](#)

10 décembre 2023

Si jamais le texte était renvoyé en CMP et que celle-ci était conclusive, l'Assemblée nationale aurait tout de même le dernier mot. Dans ce cas, soit la nouvelle copie serait adoptée soit le gouvernement devrait recourir à un énième 49-3. « *Si le gouvernement revient à l'Assemblée avec d'autres propositions comme celles du Sénat, nous serons heureux de le voter* », a commenté Pierre-Henri Dumont. « *Nous demandons au président de la République de revoir sa copie. Si demain nous avons un texte d'une grande fermeté qui ressemble à celui du Sénat, évidemment on pourrait le voter. Mais là, ça n'était pas le cas* », a abondé le patron du groupe LR Olivier Marleix.

Après cette défaite cuisante pour le gouvernement, la suite est des plus incertaines. Une partie de la majorité, composée de 20 à 30 députés dits de « l'aile gauche », a déjà prévenu qu'elle ne voterait pas une version « *dégradée* » du projet de loi. « *Pour nous, ce sera le texte de la commission, seulement le texte et rien que le texte* », expliquait il y a quelques jours le président de la commission des lois de l'Assemblée, Sacha Houlié.

« *Il arrive qu'on perde des votes, ça s'appelle la démocratie* », soulignait en début de soirée l'écologiste Julien Bayou, ajoutant que le vrai décisionnaire de la suite des événements n'était autre qu'Emmanuel Macron. C'est aussi au chef de l'État que reviendrait la décision de dissoudre l'Assemblée nationale, a rappelé de son côté Gérard Darmanin sur TF1, interrogé

sur cette éventualité. « *La majorité des députés ne représente pas la majorité des Français* », a-t-il martelé.

[Pauline Graulle](#) et [Youmni Kezzouf](#)